Informations de base

1995/0303(CNS) CNS - Procédure de consultation Directive	Procédure caduque ou retirée
Commercialisation des semences de betteraves **Subject** 3.10.06.02 Légumes	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
JURI Juridique et droits des citoyens		

Commission au fond précédente	Rapporteur(e) précédent(e)	Date de nomination
JURI Affaires juridiques		

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
AGRI Agriculture et développement rural	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	

Conseil de l'Union européenne

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
11/12/1995	Publication de la proposition législative	COM(1995)0622	Résumé
01/02/1996	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
03/10/1996	Vote en commission		
03/09/1998	Publication de la proposition législative modifiée	COM(1998)0504	Résumé
03/07/2001	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	1995/0303(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Codification
Instrument législatif	Directive
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 037 Règlement du Parlement EP 52-p1
État de la procédure	Procédure caduque ou retirée
Dossier de la commission	JURI/4/07541 JURI/4/07538

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T4-0556/1996 JO C 347 18.11.1996, p. 0419-0426	25/10/1996	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	COM(1995)0622	11/12/1995	Résumé
Proposition législative modifiée	COM(1998)0504	03/09/1998	Résumé

Autres Institutions et organes

Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
EESC	Comité économique et social: avis, rapport	CES0257/1996 JO C 153 28.05.1996, p. 0051	28/02/1996	Résumé

Informations complémentaires		
Source	**Document**	**Date**
Commission européenne	EUR-Lex	

Commercialisation des semences de betteraves

1995/0303(CNS) - 25/10/1996 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a approuvé la proposition.

Commercialisation des semences de betteraves

1995/0303(CNS) - 28/02/1996

Le Comité approuve la proposition de la Commission.

Commercialisation des semences de betteraves

1995/0303(CNS) - 03/09/1998 - Proposition législative modifiée

La présente proposition modifiée vise à tenir compte des modifications législatives intervenues depuis la présentation de la proposition de codification initiale de directive 66/400/CEE concernant la commercialisation des semences de betteraves et des résultats des travaux du Conseil relativement à cette proposition. Cette proposition modifiée tient également compte des adaptations purement rédactionnelles ou formelles suggérées par le Groupe consultatif des Services juridiques prévu par l'Accord interinstitutionnel du 20.12.1994 sur une méthode de travail accélérée en vue d'une codification officielle des textes législatifs et qui se sont avérées fondées.

Commercialisation des semences de betteraves

1995/0303(CNS) - 11/12/1995 - Document de base législatif

OBJECTIF : la proposition de codification de la directive 66/400/CEE du Conseil, du 14/06/1966, concernant la commercialisation des semences de betteraves, s'inscrit dans un plus vaste programme de codification des dispositions en matière de semences et plantes agricoles, horticoles et forestiers. Elle vise la réalisation d'une codification constitutive, en ce sens que la nouvelle directive se substituera aux diverses directives qui font l'objet de l'opération de codification; elle respecte totalement la substance des textes codifiés et se borne à les regrouper en y apportant les modifications formelles requises par l'opération de codification. Ce texte codifié servira de base aux évolutions futures de la législation dans ce domaine.